

## Focus

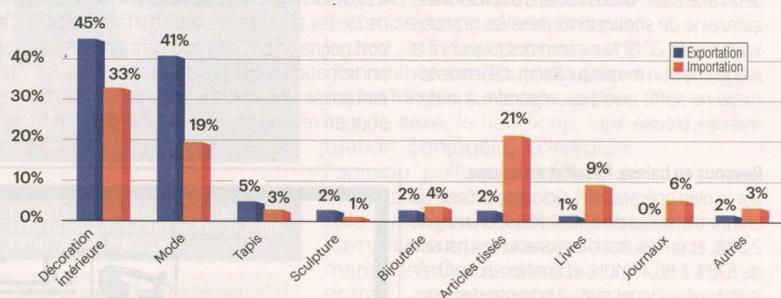
## Économie créative

## Les industries en panne d'inspiration

● C'est un bilan mi-figue mi-raisin que celui dressé par la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) concernant les industries créatives. Si le secteur a connu une amélioration manifeste ces dernières années, celui-ci demeure centré sur un nombre limité d'activités et pâtit d'une distribution géographique déséquilibrée.

17,2 MMDH: c'est le chiffre d'affaires réalisé par les établissements industriels marocains opérant dans les activités de l'économie créative en 2013. Ceci correspond à 5% du chiffre d'affaires total des industries de transformation. Ces industries emploient un effectif permanent de près de 40.000 personnes, soit 7% de l'emploi permanent total des industries de transformation. Si ces chiffres attestent de l'importance de ces industries, il n'en demeure pas moins que ces performances restent de loin insuffisantes. Dans des économies développées comme la France, les industries culturelles sont considérées comme le poids lourd de l'économie. Dans l'hexagone, la culture et la création représentent 1,3 million d'emplois. Au niveau européen, ces industries représentent 4,5% du PIB européen et 3,8% des emplois. Une récente étude menée par la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) au sein du ministère de l'Économie et des finances a décortiqué la performance du secteur au Maroc. Il en ressort une amélioration manifeste de la situation de ces industries qui peinaient encore, au début des années 2000, à dépasser les 10 MMDH de chiffre d'affaires. En 2013, le chiffre d'affaires du secteur culminait à 17,2 MMDH, alors que le nombre d'établissements intervenant dans ce secteur n'avait pratiquement pas changé. Un gâteau plus grand, donc, à partager entre le même nombre d'opérateurs, d'autant plus que le nombre d'effectifs permanents semble avoir légèrement reculé. Toutefois, le Maroc, qui entend redonner un nouveau souffle à son patrimoine

STRUCTURE DES ÉCHANGES DES BIENS CRÉATIFS DU MAROC PAR PRODUITS (2012)



CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS CRÉATIFS AU MAROC (VALEUR EN MILLIERS DE DIRHAMS)

	2000			2013		
	NOMBRE D'ETS.	CHIFFRE D'AFFAIRES	EFFECTIF PERMANENT	NOMBRE D'ETS.	CHIFFRE D'AFFAIRES	EFFECTIF PERMANENT
Artisanat	108	1087033	4905	52	521828	2396
Audio visuels	11	167170	551	6	348142	604
Création / Design	586	5116437	27994	640	11101090	26145
Médias enregistrés	1	1360	15	3	70812	150
Édition / Publication	482	3543994	10769	519	5153121	9658
Industries créatives	1188	9915994	44234	1220	17194993	38953

et à ses musées, relancer son tourisme culturel en mettant en valeur sa richesse immatérielle, devrait renforcer ses industries créatives. La DEPF estime que «la promotion de ce secteur ne pourrait que contribuer au développement durable du Maroc et à la pérennité des valeurs et du patrimoine nationaux dans leur richesse, leur diver-

sité et leur ouverture au partage et à l'échange». Le scanner opéré par le ministère des Finances permet de mettre en exergue un déséquilibre flagrant au niveau de la distribution régionale de ces industries. Les établissements agissant dans le secteur des industries créatives demeurent principalement localisés dans les grandes villes, notam-

ment Casablanca-Settat, qui réunit pas moins de 65% des opérateurs. La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima est en deuxième position (12%), suivie de Rabat-Salé-Kénitra (9%) et de Fès-Meknès (9%). Une situation qui s'explique par la structure même du secteur qui demeure centré sur les activités liées à la création et au design, qui dominent l'activité avec 65% du chiffre d'affaires et 67% de l'emploi dans le secteur en 2013. Ces activités restent rattachées à des secteurs comme le textile, la mode et la décoration d'intérieur qui fleurissent principalement dans les grandes villes. Pourtant, les industries créatives sont censées englober des activités allant des arts du spectacle au cinéma, en passant par la photographie et la musique. Autre secteur qui domine la scène des industries créatives, celui de l'édition et de la publication, qui réalise 30% du chiffre d'affaires et emploie 25% de l'effectif du secteur. Ce sont ces mêmes secteurs qui dominent l'export. 88% des exportations marocaines des biens créatifs concernent la création/design (notamment 45% pour la décoration intérieure et 41% pour la mode), destinées à l'Europe (52%) ou encore à l'Afrique (32%), contre 57% pour les importations depuis l'Europe (61%) ou l'Asie (38%). Les exportations marocaines des biens créatifs ont atteint 250 millions de dollars en 2012 (en hausse de 5,9% en moyenne annuelle par rapport à 2003), destinées à l'Europe (87%), à l'Afrique (6%), à l'Amérique (3%) et à l'Asie (3%). Des performances insuffisantes pour compenser les 788 millions de dollars importés (en hausse de 9,5% en moyenne annuelle par rapport à 2003), de l'Europe (63%), de l'Afrique (1%), de l'Amérique (2%) et de l'Asie (33%). Résultat: un taux de couverture de 32%.

PAR **AYOUB NAÏM**  
a.naim@leseco.ma

## 11% de la masse salariale dans l'économie créative

Le nombre de salariés déclarés à la CNSS dans le secteur des industries créatives se serait consolidé dans trois des activités créatives. Il a connu une amélioration de 10% pour les activités spécialisées, scientifiques et techniques, de 6% pour les arts, spectacles et activités récréatives et de 7% pour l'information et communication. Ceci les situe à des niveaux supérieurs à celui du total des activités (+5%) en moyenne annuelle entre 2007 et 2014. Ces trois activités représentent donc 6,4% de l'ensemble des salariés toutes activités confondues, consolidant par la même occasion 11% de la masse salariale déclarée. Cet écart serait dû au niveau de rémunération élevé dans ces activités, ayant atteint, en 2014, respectivement 228, 231 et 246 DH par personne et par jour contre 214 en moyenne toutes activités confondues.